



RAPPORT ANNUEL 2021

Allianz Life Luxembourg

SOMMAIRE

A__ Message de la Présidente Pages 4-5

B__ Allianz en quelques chiffres Pages 6-9

**C__ Conseil d'Administration - Comité Exécutif
Comité des Risques - Comité d'Audit** Pages 10-12

D__ Rapport de gestion Pages 13-18

E__ Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé Pages 19-24

F__ Comptes annuels 2021 Pages 25-38

Bilan au 31 décembre 2021

Compte de profits et pertes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

2021 : une année de transformation

2021 fut de nouveau une année spéciale qui a vu se confirmer la forte résilience des entreprises du secteur financier, et en particulier les entreprises d'assurances, à poursuivre leurs activités en dépit des diverses mesures de restriction visant à contenir la pandémie de COVID-19.

Il nous aura fallu également composer avec des implications économiques profondes, telles que des taux d'intérêt historiquement bas voire négatifs, des marchés d'actions exubérants et des niveaux records de dette publique.

Dans ce contexte, le management et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs d'Allianz Life Luxembourg ont redoublé d'efforts pour continuer à travailler sur la feuille de route stratégique :



OUTPERFORM : nous nous sommes appuyés sur le support, l'expertise et la solidité financière du groupe Allianz pour afficher une performance financière relative au capital meilleure que le marché.

TRANSFORM : nous avons accéléré notre transformation stratégique et adopté les principes du groupe Allianz en termes de simplification, d'efficience et de productivité tout en adoptant à chaque fois que cela était possible et adéquat des solutions digitales pour nos partenaires, clients et collègues.

REBALANCE : nous nous sommes concentrés sur les activités et les marchés répondant à nos critères stratégiques et avons défini un plan de redéploiement du capital sur base de critères de profitabilité arrêtés par notre actionnaire.

Au cours de l'année 2021, la société a accéléré de manière significative son repositionnement stratégique vers une offre dédiée à une clientèle haut de gamme internationale au travers de solutions en unités de compte. Ce repositionnement s'effectue tant au niveau de l'acquisition de nouvelles affaires, au travers d'une réduction matérielle de l'appétence pour la distribution de solutions à taux garanti, qu'au niveau de la gestion du stock, avec notamment des initiatives visant à réduire les engagements dans ce type de solutions. Si ces initiatives ont eu un impact ponctuel – et anticipé – sur les résultats commerciaux et financiers de la société au cours de l'exercice 2021, elles améliorent de fait la profitabilité sous-jacente des activités pour les moyen et long termes, permettant par là des investissements récurrents nécessaires à l'ambition de croissance profitable continue dans les segments de clientèle et d'activité visé par la stratégie.

Dans ce contexte d'accélération de la transformation, et malgré un contexte sanitaire encore difficile, je me réjouis également des très bons résultats enregistrés lors de notre enquête de satisfaction annuelle auprès de nos collaboratrices et collaborateurs, qui révèlent une confiance et un engagement accrus des équipes dans notre société et dans notre stratégie.

Pour conclure je tiens à remercier tant le management que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour les efforts consentis dans l'exécution du plan stratégique.



KATHLEEN VAN DEN EYNDE

Présidente du Conseil d'Administration

ALLIANZ EN QUELQUES CHIFFRES

B

LE GROUPE ALLIANZ

CLASSEMENT INTERBRAND

Avec plus de 150 000 collaborateurs à travers le monde et plus de 100 millions de clients, Allianz s'est hissée, pour la 3^{ème} année consécutive, à la première place du classement Interbrand 2021.

Interbrand
Best
Global
Brands
2021



Signed up
for what's
ahead

Thanks to our over 150,000 employees,
we continue to be the No. 1 Insurance Brand.



Worldwide Olympic and Paralympic Partner

PARTENARIAT MOUVEMENTS OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

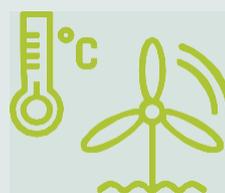
Allianz a rejoint les Mouvements Olympique et Paralympique en tant que partenaire d'assurance mondial de 2021 à 2028, devenant ainsi l'un des 15 partenaires mondiaux actuels. Allianz affiche le soutien apporté à ses clients depuis 1890 et désormais celui apporté aux Mouvements Olympique et Paralympique, aux athlètes, à leurs familles, ainsi qu'aux fans de sport à travers le monde.

ENGAGEMENT DURABLE

Un des engagements du groupe Allianz: comprendre et intégrer les nouveaux enjeux économiques et écologiques dans son offre.

Allianz est reconnue comme leader de son secteur pour la façon dont la durabilité est évaluée lors du développement des produits et la réalisation d'investissements.

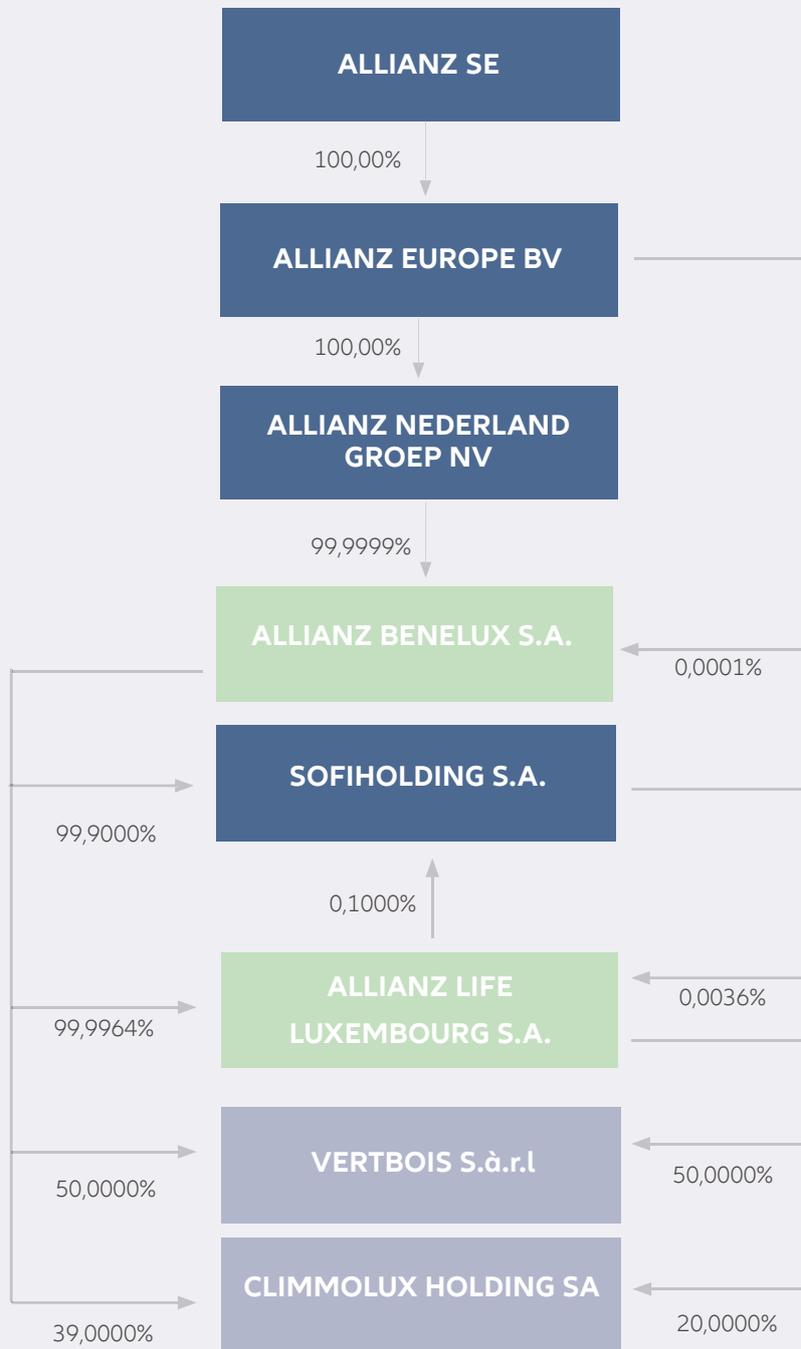
NOTRE OBJECTIF : "ÊTRE UN LEADER EN
MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE"



0%

L'objectif du groupe Allianz est d'éliminer intégralement les émissions de gaz à effet de serre de son portefeuille à l'horizon 2050.

ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS



- Assurances et services financiers
- Holdings
- Sociétés immobilières

ALLIANZ EN QUELQUES CHIFFRES

ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG

Allianz Life Luxembourg bénéficie du savoir-faire de ses 64 collaborateurs hautement qualifiés qui peuvent s'appuyer sur les capacités d'un groupe international.



**ACTIFS SOUS
GESTION**

9 MDS EURO
(AU 31/12/2021)



**PRIMES
ÉMISES**

0,4 MDS EURO
(AU 31/12/2021)



**NOMBRE
DE CLIENTS**

16 000
(AU 31/12/2021)

LE GROUPE ALLIANZ



**RATING
GROUPE
S&P**

AA
(AU 31/12/2021)

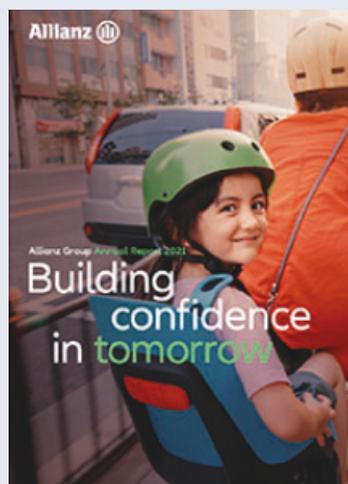


**RATIO DE
SOLVABILITE**

209%
(AU 31/12/2021)

Consultez le rapport annuel d'Allianz Group en scannant le QR ci-contre

RAPPORT ANNUEL ALLIANZ GROUP



www.allianz.com



**CONSEIL D'ADMINISTRATION -
COMITÉ EXÉCUTIF
COMITÉ DES RISQUES - COMITÉ D'AUDIT**



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Conseil d'Administration - Au 31 Décembre 2021

KATHLEEN VAN DEN EYNDE
Présidente

BLAISE BOURGEOIS
Administrateur

ANTHONY BRADSHAW
Administrateur

ROBERT FRANSSEN
Administrateur

BENOÎT REDON
Administrateur

ALAIN SCHAEDEGEN
Administrateur

ERIC WINTER
Administrateur

COMITÉ EXÉCUTIF

Comité exécutif

ERIC WINTER
Président – CEO

JOSÉ BUSTILLO
Head of IT, Organisation & Operations

THOMAS GASPERINI
Head of Sales & Marketing

CHRISTOPHE HUCQUE
Head of Finance & Risk

COMITÉ DES RISQUES - COMITÉ D'AUDIT

Comité des risques

ROBERT FRANSSSEN
Président

BLAISE BOURGEOIS
Membre

ANTHONY BRADSHAW
Membre

BENOIT REDON
Membre

KATHLEEN VAN DEN EYNDE
Membre

Comité d'audit

BENOIT REDON
Président

BLAISE BOURGEOIS
Membre

ANTHONY BRADSHAW
Membre

ROBERT FRANSSSEN
Membre

KATHLEEN VAN DEN EYNDE
Membre

Réviseur d'Entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, cabinet de révision agréé
2, rue Gerhard Mercator – L-2182 Luxembourg

RAPPORT DE GESTION



RAPPORT DE GESTION

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les opérations et les résultats de l'exercice social 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021.

I. Lignes de faite de l'exercice 2021

RÉSILIENCE

2021 fut à nouveau un millésime hors norme lors duquel les événements ont démontré la forte résilience du secteur financier, et particulièrement des entreprises d'assurances, à poursuivre leurs activités en dépit des diverses mesures de restriction des libertés qui ont jalonné l'exercice sous revue.

Allianz Life Luxembourg n'a pas fait exception à la règle et a pu s'accommoder des contraintes sanitaires en menant à bien l'exercice de ses métiers tout en veillant à protéger autant que possible ses personnels en favorisant le traitement digital des opérations. Cela n'a pu se faire qu'en cultivant à la fois rigueur dans le respect des règles et souplesse dans la conduite des opérations.

Le Conseil tient à remercier tant le management qui s'est montré vigilant et réactif que l'ensemble des collaborateurs qui ont fait preuve de détermination, de courage, de discipline et de patience face à un contexte nourri par les incertitudes générées et les entraves subies au gré des confinements ou semi-confinements.

A. CONTEXTE GÉNÉRAL

Si la crise pandémique a secoué les modes de vie, les habitudes et les perspectives d'avenir, elle n'a pas pour autant empêché une vigoureuse reprise économique qu'on peut qualifier de rattrapage mais qui n'en demeure pas moins atypique parce que plus importante que prévu, notamment au sein de la région Benelux (6,1% sur l'année 2021 en Belgique, 5,8 % au Luxembourg et 4,3% aux Pays-Bas) tout en étant assez inégale.

Après la contraction des activités que les marchés ont connue en 2020 suite au Covid-19, une forte embellie a pris le relais en 2021, transformant la reprise en un modèle que les économistes décrivent comme un V. Tous les secteurs n'ont pas réagi de la même manière, générant de la sorte des situations très variées. La vaccination à grande échelle et le soutien des politiques monétaire et budgétaire ont facilité cette reprise.

Ce ne fut pas sans conséquence au plan de l'emploi puisque on peut dire que les employeurs font face à un assèchement du

marché qui s'est transformé en une lutte pour attirer les talents. Dans ce contexte, le taux de chômage s'établissait à 5.2% pour le Luxembourg à fin 2021, soit le niveau de début 2019.

Ce contexte de forte reprise a cependant été affecté par de sérieuses ruptures dans les chaînes d'approvisionnement, par le manque de disponibilité des matières premières ainsi que par une hausse très sensible des prix de l'énergie, qui ont provoqué une poussée d'inflation qui se poursuit en ce début de 2022 pour atteindre des valeurs plus vives depuis des décennies.

Si la demande a rebondi plus vite que l'offre, c'est le secteur industriel qui a pris la tête du redressement davantage que les services même si certains secteurs industriels comme le secteur pharmaceutique boosté par la crise sanitaire ont mieux tiré leur épingle du jeu que d'autres comme la métallurgie affectée par la pénurie des matières premières et le coût des transports.

B. CONTEXTE SECTORIEL

Après un exercice 2020 fortement marqué par les effets de la crise sanitaire et malgré la persistance de cette dernière au cours de l'exercice 2021, le secteur luxembourgeois de l'assurance affiche une croissance soutenue en 2021. L'encaissement pour l'assurance non vie s'établit à 14.9 milliards d'euros, en progression de 14% (resp. 17%) par rapport à 2020 (resp. 2019). L'encaissement pour l'assurance-vie s'établit à un niveau record de 27.5 milliards d'euros, en progression de 30% (resp. 3%) par rapport à 2020 (resp. 2019). L'encaissement total des activités vie et non vie s'établit donc à 42.4 milliards d'euros, en croissance de 24% (resp. 7%) par rapport à 2020 (resp. 2019).

La forte progression de la collecte en assurance-vie est principalement due aux produits en unités de compte, dont l'encaissement progresse de 39% par rapport à 2020, alors que l'encaissement des produits d'assurance-vie classique est de 10%.

Le total des provisions techniques des assureurs-vie s'établit à un niveau record de 232 milliards d'euros, en croissance de 9% par rapport à l'année précédente. Ce montant est constitué à hauteur de 74% de provisions techniques liées à des produits en unités de compte, démontrant par-là l'expertise du secteur de l'assurance-vie luxembourgeois dans ce type de solutions, malgré un environnement de taux bas.

C. STRATEGIE ET ACTIVITES

Au sein du groupe Allianz, la mission d'Allianz Life Luxembourg est de se positionner comme le hub européen pour une clientèle haut de gamme internationale.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a accéléré de manière significative son repositionnement stratégique vers une offre dédiée à une clientèle haut de gamme internationale au travers de solutions en unités de compte. Cette accélération de l'exécution

stratégique s'est faite notamment au travers des quatre initiatives suivantes :

- la Société a réduit considérablement – de concert avec son réassureur et le groupe Allianz – son appétence pour des solutions à taux garanti, et par-là ses capacités financières disponibles sur le support fonds euro réassuré ;
- la Société a réduit de près de 70% ses engagements dans le support fonds euro non réassuré au travers d'une campagne commerciale à destination des clients et partenaires concernés ;
- la Société a revu en profondeur et radicalement simplifié le processus de valorisation des fonds internes ;
- la Société a sous-traité l'administration d'un portefeuille non-stratégique (100 millions d'euros de réserves) à une tierce partie ayant le statut de Professionnel du Secteur des Assurances.

Si ces initiatives ont eu un impact matériel ponctuel – et anticipé – sur les résultats commerciaux et financiers de la Société pour l'exercice 2021, elles améliorent de fait la profitabilité sous-jacente des activités pour les moyen et long termes, permettant par-là des investissements récurrents nécessaires à notre objectif de croissance profitable continue dans les segments de clientèle et d'activité visés par la stratégie.

Les gains financiers et opérationnels résultant de cette accélération du repositionnement stratégique de la Société nous permettront en effet de continuer à investir de manière continue en ressources humaines et technologiques afin d'améliorer sensiblement notre offre de produits et service à nos clients et partenaires.

D. RESULTATS PRINCIPAUX

Les résultats d'Allianz Life Luxembourg en 2021 confirment sur divers aspects la volonté d'accélération du repositionnement stratégique de la Société sur une offre exclusivement en unités de compte destinée à une clientèle haut de gamme internationale.

La collecte brute (€ 385 Mio) est en baisse de 58% par rapport à 2020 (€ 918 Mio) et s'explique par la réduction d'appétence pour des solutions offrant un taux garanti et en particulier par la décision de la Société – de concert avec le réassureur et le groupe Allianz – de réduire les capacités financières sur le support fonds euro réassuré. Ainsi, l'encaissement sur ce support en fonds euro réassuré a-t-il été réduit de 70% par rapport à l'exercice 2020.

La charge des sinistres brute (€ 909 Mio) est en recul par rapport à l'exercice 2020 (€ 994 Mio). Il est à noter que la majeure partie de cette charge des sinistres provient de produits traditionnels offrant des taux garanti, démontrant par-là le repositionnement de la Société vers une offre en unités de compte.

Malgré une collecte nette négative sur l'exercice 2021, les provisions techniques totales (€ 8.809 Mio) sont en légère diminution par rapport à l'exercice précédent (€ 8.859 Mio). Les provisions techniques relatives aux produits offrant une garantie de

rendement (dont le risque d'investissement est supporté par la Société) sont en baisse de 6% alors que les provisions techniques relatives aux produits en unités de compte (dont le risque d'investissement est supporté par les preneurs d'assurance) sont en hausse de 5%. Il s'agit ici de nouveau d'une démonstration du repositionnement stratégique de la Société. Il est aussi à noter que la profitabilité sous-jacente sur l'ensemble des provisions techniques est en hausse par rapport à l'exercice 2020 du fait des diverses initiatives stratégiques prises par le management.

Les frais d'exploitation nets (€ 11,4 Mio) sont en augmentation par rapport à l'exercice 2020 (€ 9,0 Mio), principalement du fait de l'accroissement des commissions payées aux intermédiaires (€ 24,9 Mio en 2021 contre € 22,8 Mio en 2020).

Le résultat du compte technique s'établit à € 6,2 Mio, contre € 16,8 Mio en 2020. Cette forte diminution est entièrement due aux coûts liés à la campagne commerciale ayant réduit de 70% les engagements de la Société dans le support fonds euro réassuré.

Le résultat net de l'exercice s'élève quant à lui à € 6,3 Mio. La Société ayant payé un dividende de € 5,0 Mio au cours de l'exercice 2021, les capitaux propres ont donc augmenté d'un montant net de € 1,0 Mio pour s'établir à € 118,3 Mio.

E. POLITIQUE & GESTION DES PLACEMENTS

E 1. LES MARCHES FINANCIERS EN 2021

L'année 2021 a été marquée par une gigantesque campagne de vaccination contre le Covid-19 au niveau mondial, mais aussi par l'iniquité liée à une diffusion du vaccin très concentrée dans les pays riches. La conséquence d'une couverture imparfaite fut l'apparition de nouveaux variants, dont Omicron qui est venu ternir les célébrations de fin d'année partout dans le monde.

Les actions ressortent grandes gagnantes en 2021 influencées par le concept TINA ou « There is no alternative » (« Il n'y a pas d'alternative ») : dans un contexte de taux d'intérêt très bas qui persiste depuis des années, les actions ont de nouveau affiché un meilleur rendement que les obligations.

L'indice mondial MSCI World termine l'année sur une hausse de 31,1% exprimée en euro (EUR) alors que le rendement des obligations en euro a été négatif (-3,5% pour les obligations gouvernementales toutes maturités confondues, -1,20% pour les obligations industrielles, -0,60% pour les obligations financières...).

Certes, il s'agissait de l'année de la reprise économique après l'éclatement de la pandémie, mais il faut quand même souligner la performance exceptionnelle des bourses américaines (+20,9% pour le Dow Jones, +28,7% pour le S&P 500) et européennes en 2021 (+23,3% pour l'Euro Stoxx 50) tirées par le rebond massif des bénéfices d'un secteur corporate très résilient, et soutenu par des taux réels négatifs.

La bourse n'a pourtant pas été un long fleuve tranquille en 2021. Mais chaque correction a été suivie d'un rebond plus ou moins rapide, avec un optimisme à toute épreuve des investisseurs qui ont acheté des actions après chaque recul de quelques pourcents. Et cela, malgré les mesures de restriction liées aux vagues successives de Covid, la forte hausse de l'inflation, la remontée des taux d'intérêts, les problèmes dans les chaînes d'approvisionnement...

Le ralentissement en Chine a fait figure de surprise en 2021 et en particulier la volonté des autorités de reprendre le contrôle dans un certain nombre de secteurs quelles que soient les conséquences économiques, notamment le défaut emblématique d'Evergrande et son impact sur le secteur immobilier chinois.

L'évolution des taux souverains a été nettement moins linéaire que celle des marchés d'actions. Le taux souverain américain à 10 ans a ainsi certes progressé de 60 pb en 2021 (à 1,51% fin décembre) mais reste inférieur à ses points hauts du mois de mars (1,74%).

Il en va de même en zone euro (+39 pb pour le 10 ans allemand sur l'année, à -0,18% fin 2021 contre -0,09% plus tôt dans l'année), avec une plus forte progression dans les pays hors Allemagne, signe d'une équation complexe pour la banque centrale européenne, au-delà des enjeux politiques spécifiques à chacun des pays.

En marge du Covid-19, le décollage de l'inflation a été le grand sujet de 2021. On a revu des progressions de prix que nous n'avions plus observées depuis parfois des décennies. Les causes en sont multiples : goulots d'étranglement dans la production de biens, forte hausse de la consommation à la suite des déconfinements progressifs, hausse du prix du pétrole (+55% en 2021), hausse du prix des matières premières... Un débat s'est ouvert sur le caractère durable ou non de cette inflation. Au départ, les autorités monétaires parlaient du caractère provisoire de la hausse des prix qui allait se résoudre au fur et à mesure que les goulots d'étranglement allaient disparaître. Mais en décembre, la banque centrale américaine (FED) a revu sa position craignant que l'inflation perdure encore quelque temps. Cela devrait inciter les banques centrales à accélérer leur resserrement monétaire tout en gérant habilement les incertitudes sanitaires persistantes et la nécessité de juguler la hausse des prix.

Alors que l'euro fête ses 20 ans dans nos portefeuilles, il a été mis sous pression en 2021 par rapport à la majorité des devises. L'euro s'est déprécié par rapport au dollar (taux de change EUR/USD de 1,22 fin 2020 à 1,14 fin 2021) en partie parce que l'économie américaine a retrouvé son niveau d'avant la crise Covid plus rapidement que la zone euro. L'inflation étant largement supérieure aux Etats-Unis qu'en Europe, la FED a réagi en réduisant son programme de rachats.

Conséquence : un différentiel de taux qui s'est élargi entre le rendement du Treasury US 10 ans et celui du Bund allemand 10 ans. Ceci a joué en faveur du dollar.

L'euro s'est également déprécié par rapport au sterling (GBP) (taux de change EUR/GBP de 1.89 fin 2020 à 1.84 fin 2021). Le sterling a aussi profité d'une reprise solide au Royaume-Uni post Brexit,

d'une campagne de vaccination plus précoce qu'en Europe (en tout cas pour les deux premières doses), et d'une inflation plus élevée qui a entraîné des anticipations de hausse de taux et d'une hausse de taux de la Bank of England le 15 décembre, certes modeste, mais une hausse quand même.

Le réchauffement climatique, les émissions de carbone, la fonte des glaciers, la bonne gouvernance, l'égalité hommes/femmes... 2021 a aussi été l'année de la durabilité. Les autorités publiques ont été très actives dans le domaine, entre le sommet des Nations unies ou COP 26, le plan européen « Green Deal » et le plan BBB américain. Ce dernier, ou « Build Back Better » (« reconstruire en mieux ») a pour but de soutenir la classe moyenne américaine, très éprouvée par les crises financière et pandémique, en adoptant une série de mesures à caractère essentiellement social. Mais il contient aussi le plan climatique américain, pour plus de 500 milliards, indispensable pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs, notamment en termes de neutralité carbone.

E 2. LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le développement commercial des activités dont le risque de placement est supporté par la Société (après réassurance) étant limité, la gestion de notre portefeuille général est caractérisée par une optimisation continue de notre politique d'investissement, visant à respecter nos ambitions financières tout en limitant l'exposition aux risques de marché et par-là notre besoin en capital. Dans ce contexte, la large gamme de fonds gérés par notre partenaire intra-groupe PIMCO nous permet de choisir des investissements présentant des durées et niveaux de risque adéquats pour nos actifs.

Durant l'exercice 2021, la Société a réalisé divers arbitrages dans ce sens, notamment en amenant la durée des actifs au plus près de celle des passifs et en créant les liquidités nécessaires à la campagne commerciale visant à réduire les engagements dans le support fonds euro non réassuré.

Enfin, au cours de l'exercice 2021, la Société n'a pas fait l'usage de produits dérivés dans le cadre de la gestion de l'actif général. En ce qui concerne la gestion financière sous-traitée des fonds internes liés à des contrats dont le risque financier est assumé par les clients, des instruments dérivés de protection peuvent être utilisés, conformément à la réglementation.

II. Principaux risques et incertitudes

Allianz Life Luxembourg suit de près les principaux risques d'entreprise à travers un exercice régulier de réévaluation systématique de ses risques, en étroite collaboration avec les équipes de Allianz Benelux. Ce processus, porté par le Risk Management en lien avec d'autres fonctions internes, permet aux organes de gestion de mieux appréhender les risques, d'anticiper leur évolution et de développer une culture de contrôle des risques, un des objectifs de la directive Solvabilité 2.

Les risques majeurs auxquels la Société est exposée sont :

— **Les risques stratégiques** : on y trouve le risque de perturbation profonde du marché de l'assurance-vie lié notamment à l'environnement macro-économique, à la digitalisation ou le risque de distribution des produits. Diverses mesures ont été prises pour prévenir ces risques ou en diminuer sensiblement les effets. L'accélération de la transformation de la Société fait partie de ces mesures.

— **Les risques de crédit et de marché** : le risque de marché est le risque de pertes financières du fait de mouvements sur les taux d'intérêt, le prix des actions et le cours des devises. Le risque de crédit est quant à lui le risque de pertes financières du fait du défaut d'une contrepartie. Dans le cadre de la gestion de ces risques, la Société fait la distinction entre la gestion des actifs dont le risque de placement est supporté par elle-même et celle dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance.

La Société applique diverses méthodes d'atténuation des risques dans le cadre de la gestion des actifs dont le risque de placement est supporté par elle-même, notamment au travers d'un programme de réassurance, d'une sélection prudente et d'une gestion élaborée actif-passif, en s'appuyant sur l'expertise d'autres entités du Groupe Allianz.

En ce qui concerne la gestion des actifs dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance, la Société atténue les risques de crédit et de marché en appliquant un processus de sélection strict sur les gestionnaires financiers à qui la gestion effective des actifs est déléguée et sur les banques auprès desquelles les actifs sont déposés.

— **Les risques de liquidité et de trésorerie** : il s'agit du risque que la Société ne possède pas suffisamment d'actifs liquides lui permettant de faire face à ses obligations à un coût et dans des délais raisonnables. En ce qui concerne le portefeuille dont le risque de placement est supporté par la Société, la mitigation de ce risque est effectuée principalement au travers d'une gestion actif-passif élaborée. En ce qui concerne le portefeuille dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance, le risque de liquidité est géré par des règles internes strictes concernant notamment l'utilisation d'instruments à liquidité réduite. Enfin, le risque de trésorerie peut également provenir d'un risque de défaut de nos partenaires bancaires, repris ci-dessus sous le risque de crédit.

— **Les risques légaux, réglementaires et de réputation** : le maintien des procédures de conformité à un niveau élevé ainsi que la sensibilisation et la formation pratique du personnel aux particularités des différents métiers, et plus spécialement aux risques de blanchiment d'argent, diminuent le degré d'exposition. Un suivi continu de la fonction distribution, combiné à une analyse détaillée des nouveaux partenariats à nouer et concrétisée par un contrôle des niveaux de compétence des forces de vente, aident à limiter le risque de « mis-selling ». Une veille sur les changements réglementaires introduits dans

les marchés sur lesquels la Société est active en Libre Prestation de Services est assurée par ou avec le soutien de la fonction Compliance.

— **Les risques liés à la continuité des activités** : ces risques concernent aussi bien les équipements techniques que les ressources humaines en place. Pour la première catégorie, la mise en place de contrats de maintenance pour les principaux applicatifs informatiques, complétée par des mesures supplémentaires de sécurisation physique des architectures en place ainsi que des tests de pénétration, contribue à minimiser les délais d'intervention en cas de problèmes. Pour la seconde catégorie, le remplacement urgent et imprévu de personnes clés peut trouver une solution interne au niveau du groupe grâce à une gestion centralisée des compétences disponibles.

— **Les risques de fraude** : une sensibilisation individuelle du personnel au respect de ses obligations via un Code d'éthique et de déontologie ainsi que des procédures basées sur un double contrôle combiné à la revue régulière des habilitations contribuent à réduire les risques de fraude.

III. Solvabilité

La Société a rapporté un ratio de solvabilité (norme Solvabilité II) de 141% à la clôture de l'exercice, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (145%). Ce ratio de solvabilité est en ligne avec la politique interne de gestion du capital de la Société.

Les Fonds Propres (« Own Funds ») ont augmenté de € 219 Mio à € 224 Mio tandis que le Capital de Solvabilité Requis (« SCR ») est passé son côté de € 152 Mio à € 159 Mio.

IV. Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

A l'heure de clore ce rapport, nous ne pouvons passer sous silence l'invasion de l'Ukraine qui - outre le déplacement significatif de réfugiés en Europe - risque fort d'apporter son lot de difficultés et de conséquences négatives sur la bonne tenue des marchés financiers, sachant que ceux-ci détestent l'incertitude et que les hausses de prix des matières premières et de l'inflation qu'un tel conflit va fort probablement favoriser vont lourdement peser sur le développement des affaires de notre clientèle.

Dans ce contexte, en complément des analyses et du suivi réalisés sur l'exposition aux marchés financiers, une vigilance accrue a été mise en place en matière de LBC/FT et de sanctions financières. Le Conseil d'Administration a pris les mesures qui s'imposent pour s'assurer que les contrôles existants relatifs à la clientèle, l'exposition au « risque pays », les activités prestées et les canaux de distribution utilisés soient suffisants. Une évaluation des risques inhérents à l'ensemble des activités de la Société a permis de conclure que la Société est certes exposée, mais à un risque résiduel qui est évalué à « mineur ».

V. Affectation du résultat

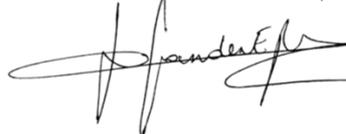
Compte tenu du résultat de l'exercice de € 6.312.268 et d'un résultat reporté de € 62.478.059, le total du résultat à affecter est de € 68.790.327. La réserve légale étant déjà entièrement constituée, il est proposé de ne plus la doter. Enfin, malgré une marge de solvabilité forte et nettement supérieure à ratio cible, l'incertitude relative à la situation en Ukraine nous incite à la prudence, aussi nous ne proposons pas de distribution de dividende ordinaire au titre de l'exercice 2021. Le management suit la situation de près et – le cas échéant – une distribution de dividende extraordinaire pourra être organisée courant de l'exercice 2022 si la situation le permet.

Nous proposons la répartition suivante :

dotation à la réserve légale :	€	-
dividende :	€	-
report à nouveau :	€	68.790.327

Nous remercions vivement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui contribuent au quotidien aux activités de la Société et à la transformation de cette dernière, en ligne avec la stratégie établie.

Luxembourg, le 22 Avril 2022
Pour le Conseil d'Administration,



Kathleen VAN DEN EYNDE
Présidente

VI. Gouvernance

Afin de faciliter l'exercice de la surveillance de la Société par le Conseil d'Administration, celui-ci se fait assister par deux comités consultatifs composés d'administrateurs non exécutifs et/ou membres du Comité exécutif. Il s'agit, d'une part, du Comité des Risques instauré en 2009, dont la mission principale est d'évaluer et contrôler les travaux de gestion du Risk Management et, d'autre part, du Comité d'Audit, pièce centrale du contrôle des comptes et des travaux de l'Audit et de la Conformité, instauré en 2014.

VII. Administration

L'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021 a renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Alain Schaedgen pour une année venant à échéance à l'AGO du mois d'avril 2022.

VIII. Divers

La Société n'a pas engagé de dépenses en matière d'activités de recherche et de développement, n'a pas procédé à un rachat d'actions propres et n'a pas établi de succursale au cours de l'année 2021.

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

E

RAPPORT D'AUDIT



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Allianz Life Luxembourg S.A.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

NOTRE OPINION

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de Allianz Life Luxembourg (la « Société ») au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Notre opinion est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou à l'organe équivalent.

Ce que nous avons audité

Les comptes annuels de la Société comprennent :

- Le bilan au 31 décembre 2021 ;
- Le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date ; et
- L'annexe aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Nous sommes indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par l'Article 5(1) du Règlement (UE) N° 537/2014.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518



QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Comment notre audit a répondu à cette question clé
<p>Provisions d'assurance-vie</p> <p>Les provisions mathématiques d'assurance-vie (€ 4.493 millions) incluent des provisions pour des produits de couverture de risque et pour des produits d'épargne. Les provisions relatives aux produits de couverture de risque sont par nature sujet à des estimations comptables et impliquent un important degré de jugement.</p> <p>Leur valorisation dépend notamment de l'application de certains facteurs et hypothèses actuariels (par exemple taux d'intérêt, tables de mortalité ou de longévité, etc.) sélectionnés par la Direction de la Société et pour lesquelles des modifications ou des erreurs peuvent générer des variations significatives sur leurs estimations comptables compte tenu du poids de ces provisions d'assurance-vie dans le total du bilan de la Société.</p> <p>Par ailleurs, une valorisation adéquate de ces provisions techniques requiert:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de données source fiables; • Le respect de méthodologies de calcul, telles que définies dans les notes techniques des produits concernés; • Des calculs actuariels complexes parfois. <p>Valorisation de certains actifs dont le risque de placement est supporté par les preneurs d'assurance</p> <p>La Société détient au 31 décembre 2021 des actifs dont le risque de placement est supporté par les preneurs d'assurance pour € 4.303 millions.</p> <p>Au sein de ces portefeuilles figurent des actifs dont la valorisation n'est pas systématiquement disponible via des sources externes publiques et qui peut être complexe car requérant un certain jugement de la part de la Direction. Dans ce cadre, la Direction peut avoir recours à des estimations pour déterminer la valorisation de ces actifs, principalement à liquidité réduite ou non cotés, à la date de clôture.</p> <p>Une valorisation erronée pourrait de ce fait impacter tant les montants repris au bilan de la Société que le montant des provisions techniques dont le risque est supporté par les preneurs d'assurance.</p>	<p>En collaboration avec notre équipe actuarielle, nous avons obtenu une compréhension des processus, des méthodes et des méthodologies relatifs à la valorisation des provisions techniques, mis en place par la Société.</p> <p>Nos procédures d'audit ont principalement consisté en l'analyse et la revue critique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des hypothèses, méthodologies et méthodes de calcul utilisées par la Société; • Des contrôles de cohérence effectués par la Société (principalement des tests de récurrence); • Dans le cadre de ces travaux, nous nous sommes basés sur notre connaissance de l'industrie et notre expérience pour revoir la méthodologie, les méthodes et les hypothèses utilisées et nous assurer de leur cohérence avec les pratiques actuarielles de marché; • Nous avons par ailleurs testé de façon indépendante un échantillon de provisions mathématiques; • Nous nous sommes également assurés de la fiabilité et la qualité des données utilisées dans les fichiers de calcul par le biais de tests sur un échantillon de données. <p>Nous avons tout d'abord pris connaissance et avons évalué les processus et contrôles mis en place par la Direction pour effectuer la valorisation de ces actifs dans le cadre des processus de clôtures financières et comptes rendus réglementaires.</p> <p>Nous avons ensuite complété nos travaux en effectuant, sur base d'un échantillon, une revue critique de la valorisation retenue:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En la comparant à des sources externes ou aux valorisations fournies par les banques dépositaires lorsque ces valorisations étaient disponibles; • Ou en la corroborant à des documents de support externes, mais qui ne sont pas systématiquement publics, tels que des comptes annuels, des états trimestriels, des rapports d'évaluation, etc;



Question clé de l'audit	Comment notre audit a répondu à cette question clé
<p>Produits et charges financières des placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance vie dont le risque est supporté par eux (fonds internes)</p> <p>En 2021, la Société a réinternalisé la comptabilisation de l'ensemble des flux financiers relatifs aux fonds internes. A la suite de cette décision, la comptabilisation et le déclenchement des produits et charges financiers des fonds internes s'appuient sur les mouvements au niveau des fonds internes mêmes et ne s'appuient plus sur les transactions au niveau des sous-jacents (voir note 16).</p> <p>Si ce changement n'a pas d'impact sur la situation patrimoniale et le résultat de la Société, la présentation des plus ou moins-values latentes et réalisées des placements en unités de compte représentant des montants significatifs dans le compte de résultat est touchée. Une mauvaise application de la méthodologie peut de ce fait avoir un impact significatif sur la présentation de ces plus ou moins-values latentes et réalisées, dont les montants respectifs sont repris dans la note 16.</p>	<p>Nous avons tout d'abord pris connaissance du nouveau modèle au point de vue de sa conception ainsi que vérifié l'implémentation effective de ce dernier:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, nous avons acquis une compréhension de l'ensemble du processus d'enregistrement des différentes opérations découlant du nouveau modèle (souscriptions, rachats, captures de frais, réévaluation des positions,...) dans les systèmes informatiques (financier et de gestion), y compris la compréhension de la nature des ajustements manuels, lorsqu'applicable; • Suite à notre prise de connaissance de la conception et de la méthodologie, nous avons testé les contrôles internes mis en place par la Société pour garantir l'exactitude et l'exhaustivité des opérations enregistrées dans ce nouvel environnement. <p>Nous avons ensuite complété nos travaux de contrôles par les tests suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons réconcilié les écritures comptables au fichier de détail du modèle pour nous assurer de l'exhaustivité et de la fiabilité de l'extraction provenant du système de gestion de la Société ; • Sur base d'un échantillon, nous avons testé les données permanentes pour nous assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude de ces dernières. Nous avons, sur base de notre jugement professionnel, sélectionné un échantillon en fonction des risques, et retenu principalement les contributeurs les plus élevés pour chaque mois, pour lesquels nous nous sommes assurés que les données clés qui alimentent le calcul étaient fiables en les corroborant à des sources externes ; et • Nous avons finalement recalculé pour un échantillon la contribution et la ventilation de ces opérations dans le compte de résultat. <p>Pour terminer, nous avons également validé l'information spécifique présentée dans la note 16 des comptes annuels qui détaille le changement de modèle ainsi que son impact sur l'information comparative en nous assurant de l'application des contrôles clés identifiés ci-avant et de la réconciliation des données sources utilisées.</p>



AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport d'audit sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES RESPONSABLES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE POUR LES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ POUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

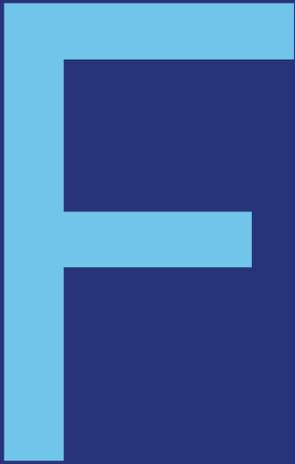
Nous avons été désignés en tant que Réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 29 avril 2021 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 4 ans.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 25 avril 2022

Marc Voncken

COMPTES ANNUELS 2021



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Notes	2021	2020
		€	€
ACTIF			
Placements	2.1		
Terrains et constructions	3	4.426.966	4.557.923
Placements dans des entreprises liées et participations			
Parts dans des entreprises liées	4	27.094.542	27.094.542
Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	5	32.649.509	34.376.565
Autres placements financiers			
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	6	46.248.843	94.402.991
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	7	176.423.529	193.859.416
Autres prêts	8	1.278.742	1.562.233
		288.122.131	355.853.670
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux	2.2, 17	4.302.528.930	4.085.759.041
Part des réassureurs dans les provisions techniques			
Provision d'assurance-vie	9, 17	4.234.040.096	4.480.818.056
Provision pour sinistres		1.716	2.102
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	2.5	2.426.923	3.356.285
		4.236.468.735	4.484.176.443
Créances	2.3		
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :			
Les preneurs d'assurance		1.705.924	1.563.127
Créances nées d'opérations de réassurance	14	13.730.776	14.295.566
Autres créances	14	8.026.526	15.807.674
		23.463.226	31.666.368
Autres éléments d'actif			
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		145.979.620	64.802.708
		145.979.620	64.802.708
Comptes de régularisation			
Intérêts et loyers acquis non échus		2.319.994	2.537.586
		2.319.994	2.537.586
Total de l'actif		8.998.882.636	9.024.795.816

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Notes	2021	2020
		€	€
PASSIF			
Capitaux propres	10		
Capital souscrit	10.1	30.000.000	30.000.000
Primes d'émission	10.1	16.500.000	16.500.000
Réserves			
Réserve légale	10.2	3.000.000	3.000.000
Autres réserves	10.3	-	8.190.000
Résultats reportés		62.478.059	46.622.429
Résultat de l'exercice		6.312.268	12.665.630
		118.290.327	116.978.059
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	11	5.476.472	5.476.472
Provisions techniques	2.5		
Provision d'assurance-vie	12, 17	4.492.662.955	4.766.806.585
Provision pour sinistres		2.387.044	2.506.196
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes		11.363.070	3.530.416
		4.506.413.069	4.772.843.197
Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	2.6, 17	4.302.528.930	4.085.759.041
Provisions pour autres risques et charges			
Provisions pour pensions et obligations similaires		74.884	70.594
Autres provisions	13	7.336.369	7.674.752
		7.411.253	7.745.346
Dettes	2.7		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	14	38.936.992	11.099.845
Dettes nées d'opérations de réassurance	14	126.661	332.305
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	14	19.698.932	24.561.551
		58.762.585	35.993.701
Total du passif		8.998.882.636	9.024.795.816

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Notes	2021	2020
COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE			
Primes acquises, nettes de réassurance	2,9		
Primes brutes émises	15	385.063.299	918.423.074
Primes cédées aux réassureurs	20	(197.905.749)	(627.780.447)
		187.157.550	290.642.627
Produits des placements			
Produits des participations		1.197.310	984.251
Produits des autres placements			
Produits provenant des terrains et constructions	3	454.415	587.736
Produits provenant d'autres placements	16	8.178.343	36.101.614
<i>dont produits provenant des entreprises liées</i>	5	923.402	1.100.004
Reprises de corrections de valeur sur placements		290.571	43.882
Profits provenant de la réalisation de placements	11, 16	30.487.212	125.520.913
		40.607.851	163.238.396
Plus-values non réalisées sur placements	16	442.909.664	118.492.391
Autres produits techniques, nets de réassurance		2.812.990	2.552.141
Charge des sinistres, nette de réassurance	2,10		
Montants payés			
Montants bruts	19	(908.654.448)	(994.202.083)
Part des réassureurs	20	486.226.194	611.213.913
Variation de la provision pour sinistres			
Montant brut		119.152	664.466
Part des réassureurs	20	(386)	(22.088)
		(422.309.488)	(382.345.792)
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance			
Provision d'assurance-vie			
Montant brut	17	84.218.269	28.351.405
Part des réassureurs	17, 20	(246.777.960)	61.275.027
Autres provisions techniques, nettes de réassurance	17	173.445	176.965
		(162.386.246)	89.803.397
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	17	(35.779.989)	(31.624.406)
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition	18	(3.232.882)	(3.355.294)
Frais d'administration	18, 21, 22, 23	(32.937.472)	(30.389.968)
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	20	24.787.887	24.746.596
		(11.382.467)	(8.998.666)
Charges des placements			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	16	(3.574.264)	(73.075.542)
Corrections de valeurs sur placements	3	(189.836)	(308.525)
Pertes provenant de la réalisation des placements	16	(9.558.425)	(132.870.510)
		(13.322.525)	(206.254.577)
Moins-values non réalisées sur placements	16	(20.089.890)	(16.508.037)
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	2,11	(1.977.318)	(2.239.952)
Résultat du compte technique de l'assurance-vie		6.240.132	16.757.522

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Notes	2021	2020
COMPTE NON TECHNIQUE			
Résultat du compte technique de l'assurance-vie		6.240.132	16.757.522
Produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance-vie	2.11	1.977.318	2.239.952
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	24	(901.247)	(3.679.411)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		7.316.203	15.318.063
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent	24	(1.003.935)	(2.652.433)
Résultat de l'exercice		6.312.268	12.665.630

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021

I. Généralités

Allianz Life Luxembourg S.A. (ci-après « la Société ») a été constituée le 18 juillet 1991 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.619.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurance et de réassurance de la branche « Vie ».

Le 19 décembre 2012, les Assemblées Générales Extraordinaires de Nemian Life & Pensions S.A. et de la Société ont décidé de fusionner, par absorption de Nemian Life & Pensions S.A. par la Société. Cette fusion était effective rétroactivement au 1er janvier 2012.

Les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand dont la Société fait partie en tant qu'entreprise filiale sont établis par ALLIANZ SE, dont le siège social est situé Königinstrasse 28, 80802 München, Allemagne, ainsi que dans ceux de l'ensemble le plus petit qui est Allianz Benelux S.A. dont le siège est situé Boulevard Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, Belgique.

2. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurance, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur (de la) des (ré) assurance(s) au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, la Société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2021. Par conséquent, en conformité avec les prescriptions légales, ces comptes annuels ont été préparés sur une base non consolidée pour approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, une attention particulière a été apportée par le Conseil d'Administration sur les impacts éventuels liés à la crise sanitaire sur certains éléments significatifs de ses comptes annuels. En effet, des éléments prospectifs ou estimatifs peuvent entrer dans le calcul de certains postes des comptes annuels et être impactés par la crise sanitaire et ses événements connexes comme une forte volatilité des marchés financiers, mais aussi une plus grande difficulté pour appréhender certains paramètres pertinents pour le calcul des engagements techniques. Une attention plus forte a été apportée sur les aspects de la valorisation et de la

recouvrabilité des investissements et créances, mais également l'estimation des provisions techniques. Sur base de son suivi et des contrôles et analyses mis en place, le Conseil d'Administration n'a pas identifié d'impacts majeurs sur les comptes annuels et nécessitant une mention complémentaire dans les comptes annuels.

2.1 PLACEMENTS

2.1.1 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Les terrains et constructions sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition, à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport, y compris les frais accessoires, diminué des amortissements cumulés et des corrections de valeur éventuelles.

Les taux et modes d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Taux d'amortissement	Mode
Bâtiments	1,5 % à 2 %	linéaire
Parties constitutives et aménagements	5 % à 20 %	linéaire

2.1.2 PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées à leur prix d'acquisition. En cas de dépréciation dont les membres du Conseil d'Administration estiment qu'elle revêt un caractère durable, les parts dans des entreprises liées font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture de l'exercice. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.1.3 BONS ET OBLIGATIONS ÉMIS PAR DES ENTREPRISES LIÉES ET CRÉANCES SUR CES ENTREPRISES

Les créances sur les entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale. Par ailleurs, la valeur nominale est diminuée des dépréciations jugées durables liées à la qualité de l'émetteur.

Les parts dans des pools d'investissement sont évaluées à leur valeur nominale. Les intérêts sont calculés mensuellement et capitalisés le premier jour ouvré du mois suivant. Par ailleurs, la valeur nominale est diminuée des dépréciations jugées durables liées à la qualité de l'émetteur.

2.1.4 ACTIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES À REVENU VARIABLE ET PARTS DANS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et les parts dans des fonds communs de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition. Les dépréciations constatées font l'objet de corrections de valeur si elles sont jugées durables, selon les principes suivants.

Une moins-value est considérée comme durable lorsque la valeur de marché du titre en question a été inférieure de 20% à son prix d'acquisition en permanence durant 6 mois consécutifs. Dans ce cas, si la Société a l'intention et la capacité de conserver le titre en question, une valeur recouvrable est calculée à l'horizon de détention envisagé en fonction de la durée du passif et une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur du titre au montant de cette valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée selon une formule simplifiée qui consiste à capitaliser, sur la durée de détention envisagée, la valeur de marché au taux sans risque augmenté d'une prime de risque. Au 31 décembre 2021, un coefficient de 1,55 (2020 : 1,55) est appliqué à la valeur de marché pour déterminer la valeur recouvrable.

Si la Société n'a pas l'intention ou la capacité de conserver le titre en question, une réduction de valeur est constatée pour l'évaluer au dernier cours de bourse de l'exercice social.

2.1.5 OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES À REVENU FIXE

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées selon la méthode « à la valeur de remboursement ». Lorsque leur rendement actuariel calculé lors de leur achat, en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de remboursement est inscrite au compte de profits et pertes au prorata de la durée restant à courir des titres ; elle est portée en augmentation ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. Par ailleurs, la valeur de remboursement est diminuée des dépréciations jugées durables liées à la qualité de l'émetteur.

2.2 PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES PRENEURS D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE DONT LE RISQUE EST SUPPORTÉ PAR EUX

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. La variation de la différence entre cette valeur et le prix d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements. La valeur actuelle de ces placements est estimée comme suit :

- les titres cotés sur une bourse de valeurs officielle ou négociés sur un autre marché réglementé sont évalués sur la base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation ;
- les titres non cotés sur une bourse de valeurs officielle ou non négociés sur un autre marché réglementé sont évalués en fonction de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi.

2.3 CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.

2.4 PRIX D'ACQUISITION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF DE MÊME CATÉGORIE

Le coût d'acquisition des valeurs mobilières cédées correspond au coût d'acquisition individuel de celles-ci.

2.5 PROVISIONS TECHNIQUES

La provision d'assurance-vie est calculée contrat par contrat sur la base de méthodes actuarielles.

La provision pour sinistres est calculée contrat par contrat et correspond à la valeur estimée des sinistres restant à payer à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes correspond à la participation des assurés à la surperformance des actifs. Lors d'une distribution individuelle de participations aux bénéficiaires sous forme de revalorisation individuelle des contrats, le prélèvement sur la provision pour participations aux bénéficiaires de l'exercice précédent est renseigné sous le poste « Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance – Autres provisions techniques, nettes de réassurance » au compte de profits et pertes.

La part des réassureurs dans les provisions techniques figure à l'actif du bilan.

2.6 PROVISIONS TECHNIQUES RELATIVES À L'ASSURANCE-VIE LORSQUE LE RISQUE DE PLACEMENT EST SUPPORTÉ PAR LE PRENEUR D'ASSURANCE

Les provisions techniques sont constituées pour couvrir les engagements liés à l'évolution de la valeur des investissements effectués pour les preneurs d'assurances.

2.7 DETTES

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant, à leur valeur résiduelle.

2.8 CONVERSION DES DEVICES

Le capital de la Société est exprimé en euros (« € »). Le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette même devise.

Les actifs et passifs exprimés dans une devise autre que l'euro sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les résultats de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés en compte de profits et pertes.

2.9 PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes sont créditées au compte de profits et pertes lorsque le contrat est émis.

Les primes reçues d'avance, qui représentent les primes reçues avant l'émission du contrat, ne sont pas incluses dans le compte de profits et pertes mais sont incluses en « Dettes - Dettes nées d'opérations d'assurance directe ».

2.10 CHARGE DES SINISTRES

Les montants payés au titre des sinistres incluent les arbitrages entrant et sortant entre les différents supports d'investissement au sein des contrats d'assurance vie multisupports proposés par la Société (supports à rendement garanti d'une part et supports en unités de compte d'autre part).

Ce principe comptable est d'application aussi bien pour les montants payés bruts que pour la part des réassureurs dans ces paiements.

2.11 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUÉS

Les produits nets des placements ont été affectés pour partie au compte technique et pour partie au compte non technique. La répartition a été effectuée en prenant pour base le rendement financier des fonds propres.

2.12 PRÉSENTATION DES DONNÉES FINANCIÈRES COMPARATIVES

La note 16 explique le changement de méthodologie appliqué aux postes de produits et charges financières des placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux et présentent un recalcul des postes impactés pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020 sur base de la nouvelle méthodologie, afin d'assurer la comparabilité avec l'exercice se terminant au 31 décembre 2021.

3. Terrains et constructions

Les mouvements dans la valeur nette comptable des terrains et constructions se résument comme suit :

	2021	2020
	€	€
Au début de l'exercice	4.557.923	4.721.060
Acquisitions de l'exercice	34.173	-
Corrections de valeur de l'exercice	(165.130)	(163.137)
A la fin de l'exercice	4.426.966	4.557.923
Partie utilisée dans le cadre de l'activité propre de la Société	1.332.987	1.376.941
Partie louée	3.093.979	3.180.982
	4.426.966	4.557.923

Les terrains et constructions comprennent deux immeubles :

	2021	2020
	€	€
Valeur nette comptable	4.410.068	4.539.617
Valeur actuelle	34.528.000	33.218.000
- dont partie utilisée dans le cadre de l'activité propre de la Société	17.605.514	16.143.278

La valeur actuelle des immeubles est déterminée tous les ans par une société de géomètres-experts immobiliers.

4. Parts dans des entreprises liées

Les mouvements dans la valeur nette comptable des parts dans des entreprises liées se résument comme suit :

	2021	2020
	€	€
Au début de l'exercice	27.094.542	30.594.542
Acquisitions de l'exercice	-	-
Correction de la valeur de l'exercice	-	(3.500.000)
A la fin de l'exercice	27.094.542	27.094.542
Valeur actuelle	39.732.495	38.685.169

Cette valeur actuelle se répartit entre :

	2021	2020
	€	€
S.à r.l. Vertbois	21.211.834	20.338.898
S.A. Climmolux Holding	18.504.311	18.329.921
S.A. Sofiholding	16.350	16.350
	39.732.495	38.685.169

Verbois S.à.r.l.

Le 10 septembre 2014, la Société a acheté auprès d' Allianz Lebensversicherungs A.G. 9.150 parts sociales de la S.à.r.l. Vertbois pour un montant final de €15.286.496. Cette acquisition représente 50% du capital social de la S.à r.l. Vertbois, le solde ayant été acquis à la même date par Allianz Benelux S.A.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2020, la Société S.à.r.l. Vertbois a décidé de réduire son capital d'un montant global de € 17.300.000 et de porter son montant actuel à € 1.000.000. Cette réduction de capital s'est faite par l'annulation de 17.300 parts sociales. Au 31 décembre 2020, Allianz Life Luxembourg S.A. détient 500 parts sociales de la S.à.r.l. Vertbois et représente 50% de capital social de la S.à.r.l. Vertbois, le solde étant détenu par Allianz Benelux S.A.

La S.à.r.l. Vertbois a pour objet la mise en valeur d'immeubles au Luxembourg. Au 31 décembre 2021, elle détient un immeuble loué à l'actif du bilan pour une valeur comptable de € 14.315.366 (2020: € 14.913.891) et une valeur de marché estimée de € 51.790.000 (2020 : € 49.420.000).

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de la S.à.r.l. Vertbois s'élèvent à € 14.314.804 (2020 : € 14.797.110) comprenant le capital souscrit et entièrement libéré de € 1.000.000 (2020 : € 1.000.000), la prime d'émission de € 12.300.000 (2020 : € 12.300.000), le bénéfice pour l'exercice de € 914.804 (2020 : € 959.884) et des réserves de € 100.000 (2020 : € 537.226). Aucune dépréciation n'a été constatée aux 31 décembre 2020 et 2021.

Climmolux Holding S.A.

Le 11 avril 2016, la Société a acheté auprès de Fidentia Real Estate Investments S.A. 20 actions de la S.A. Climmolux Holding pour un montant de € 15.017.759. Cette acquisition représente 20% du capital de la S.A. Climmolux Holding, le solde ayant été acquis à la même date pour Allianz Benelux S.A. (39%) et par Allianz Logistique SAS (41%).

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2020, la Société S.A. Climmolux Holding a décidé de réduire son capital d'un montant global de € 5.000.000 et de porter son montant actuel à € 69.426.363. Cette réduction de capital s'est faite par le remboursement des montants alloués aux primes d'émission et primes assimilées et sans annulation de parts sociales.

La S.A. Climmolux Holding a pour objet la prise de participations et la gestion de celles-ci, mais également l'acquisition et la mise en valeur d'immeubles au Luxembourg ou à l'étranger. Au 31 décembre 2021, elle détient un immeuble loué à l'actif du bilan pour une valeur comptable de € 70.952.148 (2020: € 71.933.209) et une valeur de marché estimée à € 98.900.000 (2020: € 98.410.000).

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres de la S.A. Climmolux Hodling s'élevaient à € 71.815.840 (2020 : € 71.980.137) comprenant le capital souscrit et entièrement libéré de € 100.000 (2020 : € 100.000), la prime d'émission de € 69.326.363 (2020 : € 69.326.363), le bénéfice pour l'exercice de € 2.329.477 (2020 : € 2.493.774) et des réserves de € 60.000 (2020 : € 60.000). Aucune dépréciation n'a été constatée aux 31 décembre 2020 et 2021.

Sofiholding S.A.

Le 13 avril 2016, la Société a acheté auprès de Allianz Benelux S.A. 1 action de la S.A. Sofiholding pour un montant de € 16.350. Cette acquisition représente 1/1000^e du capital social de la S.A. Sofiholding, le solde étant détenu par Allianz Benelux S.A. Aucune dépréciation n'a été constatée aux 31 décembre 2020 et 2021.

5. Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Le 20 décembre 2013, la société a accordé une ouverture de crédit de € 20.000.000 en faveur d'Allianz Vermogen B.V., utilisée par l'emprunteur afin de financer son activité de crédit hypothécaire aux Pays-Bas.

Le 11 avril 2018, la société a augmenté cette ligne de crédit à € 40.000.000.

Le montant libéré net des remboursements reçus se monte à € 32.649.509 au 31 décembre 2021 (2020 : € 34.376.565).

La valeur actuelle de l'investissement dans Allianz Vermogen B.V s'élevait à € 36.875.045 au 31 décembre 2021 (2020 : € 39.692.254).

Allianz Vermogen B.V.	2021	2020
	€	€
Au début de l'exercice	34.376.565	37.080.185
Acquisitions de l'exercice	-	-
Remboursements de l'exercice	(1.727.056)	(2.703.620)
A la fin de l'exercice	32.649.509	34.376.565
Valeur actuelle de l'investissement dans Allianz Vermogen B.V.	36.875.045	39.692.254

6. Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Le portefeuille d'actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement se présente comme suit :

	2021	2020
	€	€
Prix d'acquisition	46.248.843	94.402.991
Corrections de valeur cumulées	-	-
Valeur nette comptable	46.248.843	94.402.991
Valeur de marché	46.436.403	98.191.518

7. Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Le portefeuille d'obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se présente comme suit :

	2021	2020
	€	€
Valeur nette comptable	176.423.529	193.859.416
Valeur de remboursement	179.080.000	197.830.000
Valeur de marché	205.000.298	233.616.383

La part non encore amortie de la différence positive entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement (agio) représente un montant de €14.310.382 au 31 décembre 2021 (2020: € 15.349.030).

La différence négative entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement (disagio) se répartit comme suit entre les montants inscrits et non inscrits au compte de profits et pertes :

	2021	2020
	€	€
Disagios inscrits au compte de profits et pertes de l'exercice	2.355.066	2.322.105
Disagios non inscrits au compte de profits et pertes	16.966.713	19.319.474

8. Autres prêts

Les autres prêts sont constitués d'avances sur police accordées aux preneurs d'assurances, pour lesquelles la police est la garantie principale.

9. Provision d'assurance-vie, part des réassureurs

Dans le cadre d'un produit adossé en partie à un support à rendement garanti, la Société a conclu avec Allianz Vie (France) un traité de réassurance financière en vertu duquel elle s'engage à céder au réassureur 100 % des primes à investir sur ce support à rendement garanti.

En garantie des engagements pris par le réassureur, celui-ci constitue un dépôt titres affecté à titre de nantissement en premier rang au profit de la Société. La valeur de marché des titres figurant dans ce dépôt s'élevait à €4.905.238.003 au 31 décembre 2021 (2020: € 5.154.786.713).

10. Capitaux propres

	Soldes au début de l'exercice	Affectation du résultat 2020	Dividendes payés	Autres	Résultats de l'exercice 2021	Solde à la clôture de l'exercice
	€	€	€	€	€	€
Capital souscrit	30.000.000	-	-	-	-	30.000.000
Primes d'émission	16.500.000	-	-	-	-	16.500.000
Réserve légale	3.000.000	-	-	-	-	3.000.000
Autres réserves	8.190.000	-	-	(8.190.000)	-	-
Résultats reportés	46.622.429	12.665.630	(5.000.000)	8.190.000	-	62.478.059
Résultat de l'exercice	12.665.630	(12.665.630)	-	-	6.312.268	6.312.268
	116.978.059	-	-		6.312.268	118.290.327

10.1 CAPITAL SOUSCRIT ET PRIMES D'ÉMISSION

Au 31 décembre 2021, le capital souscrit et entièrement libéré de € 30.000.000 (2020: € 30.000.000) est représenté par 55.928 actions (2020: 55.928 actions) nominatives sans désignation de valeur nominale. Le montant des primes d'émission s'élève à € 16.500.000 (2020: € 16.500.000).

10.2 RÉSERVE LÉGALE

Selon la législation luxembourgeoise, la Société doit affecter annuellement à une réserve légale non distribuable au moins 5% de ses bénéfices nets, jusqu'à concurrence de 10% du capital social. Aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice 2021, sa réserve ayant atteint son plafond des 10% du capital social à la fin de l'exercice 2019; soit € 3.000.000. La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

10.3 AUTRES RÉSERVES

	2021	2020
	€	€
Réserve « impôt sur la fortune » 2012	-	500.000
Réserve « impôt sur la fortune » 2013	-	1.560.000
Réserve « impôt sur la fortune » 2014	-	-
Réserve « impôt sur la fortune » 2015	-	2.900.000
Réserve « impôt sur la fortune » 2016	-	2.800.000
Réserve « impôt sur la fortune » non réallouée	-	430.000
	-	8.190.000

Conformément à la législation fiscale, la Société imputait l'impôt sur la fortune sur l'impôt sur la fortune lui-même, à concurrence du montant de l'impôt sur le revenu. A cet effet, l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société affectait à une réserve non distribuable, pendant cinq ans au moins, un montant correspondant au moins à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé.

Suite aux changements introduits à partir de l'année d'imposition 2015, il suffisait, à titre de mesure transitoire, de constituer une et une seule réserve spéciale afin de pouvoir réduire aussi bien l'impôt sur la fortune 2014 que l'impôt sur la fortune 2015.

Suite à une intégration fiscale, il n'y a plus lieu de constituer une réserve « impôt sur la fortune » afin de bénéficier d'une exemption fiscale (note 24).

Lors de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2021, à l'unanimité les autres réserves ont été libérées et allouées en résultat reportés.

11. Postes spéciaux avec quote-part de réserves

En application de l'art. 54 LIR, le poste de passif intitulé « Postes spéciaux avec une quote-part de réserves » a été augmenté au cours des exercices précédents suite à la cession d'obligations détenues par la Société depuis plus de cinq ans, l'imposition des plus-values réalisées étant en effet reportée grâce au emploi intégral du prix de cession dans le cadre de l'acquisition, au cours d'un même exercice, de nouvelles obligations.

La valeur de ce poste n'a cependant pas évolué au cours de l'exercice 2021 et s'élève à € 5.476.472.

12. Provision d'assurance-vie

	2021	2020
	€	€
Produits d'assurance vie individuelle faisant intervenir une table de mortalité (*)	96.895.094	109.777.903
Produits d'assurance vie groupe	63.048.413	61.075.465
Autres produits d'assurance vie individuelle à taux garanti	4.332.719.448	4.595.953.217
A la fin de l'exercice	4.492.662.955	4.766.806.585

(*) Les produits d'assurance-vie individuelle faisant intervenir une table de mortalité couvrent des types de risques différents : des opérations de type décès, des opérations de type vie et des opérations de rentes. Leur évaluation fait intervenir des méthodes actuarielles et des tables de mortalité conformément aux notes techniques communiquées au Commissariat aux Assurances.

13. Provisions pour autres risques et charges

Les mouvements dans les autres provisions se résument comme suit :

	2021	2020
	€	€
Au début de l'exercice	7.674.752	7.025.091
Dotations de l'exercice	286.112	940.820
Reprises de l'exercice	(624.496)	(291.159)
A la fin de l'exercice	7.336.368	7.674.752

Le poste des autres provisions enregistre toutes les provisions destinées à couvrir les risques identifiés inhérents à l'activité de la Société. Ces provisions font l'objet d'une reprise dès lors qu'elles deviennent sans objet.

14. Créances sur et dettes envers des entreprises liées

	2021	2020
	€	€
Créances nées d'opérations de réassurance	13.730.776	14.295.566
Autres créances	399.858	1.040.462
Autres dettes	(1.190.344)	(14.635.971)

15. Primes brutes émises

Les primes brutes émises se décomposent comme suit :

	2021	2020
	€	€
Primes individuelles	377.738.336	911.054.036
Primes au titre de contrats de groupe	7.324.963	7.369.038
	385.063.299	918.423.074
Primes périodiques	19.323.134	20.775.913
Primes uniques	365.740.165	897.647.161
	385.363.299	918.423.074
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	-	-
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	211.480.612	644.104.660
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	173.582.687	274.318.414
	385.363.299	918.423.074

Les primes brutes proviennent de contrats conclus par la Société dans les pays suivants :

	2021	2020
	€	€
Dans l'Etat membre du siège	46.684.493	43.572.381
Dans les autres Etats membres de l'Union européenne	335.739.868	868.226.566
Dans les autres pays	2.638.938	6.624.127
	385.063.299	918.423.074

16. Produits et charges financières des placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux (Fonds internes)

En 2021, la Société a réinternalisé la comptabilisation de l'ensemble des flux financiers relatifs au fonds internes. A la suite de cette décision, la comptabilisation et le déclenchement des produits et charges financiers des fonds internes s'appuient sur les mouvements au niveau des fonds internes mêmes et ne s'appuient plus sur les transactions au niveau des sous-jacents.

Si la même méthodologie avait été appliquée lors de l'exercice 2020, les postes « Produits provenant d'autres placements », « Profits et pertes provenant de la réalisation de placements », « Plus-values et moins-values non réalisées sur placements » ainsi que « Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt » auraient présenté les soldes ci-dessous, sans toutefois avoir d'impact quelconque sur le patrimoine et le résultat au 31 décembre 2020.

	2021	2020 (Recalcul)
Produits provenant d'autres placements	8.178.343	13.088.575
Profits provenant de la réalisation de placements	30.487.212	11.091.165
Plus-values non réalisées sur placements	442.909.664	147.327.227
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(3.574.264)	(3.580.911)
Pertes provenant de la réalisation des placements	(9.558.425)	(42.093.658)
Moins-values non réalisées sur placements	(20.089.890)	(68.171.569)
	448.352.640	57.660.829

17. Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance

Au 31 décembre 2021, la variation de la provision d'assurance-vie, montant brut de € (48.438.280) (*) et la variation de la provision d'assurance-vie, part des réassureurs de € (246.777.960), se résument comme suit :

	Provision d'assurance-vie	Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	Total	Provision d'assurance-vie, part des réassureurs
	€	€	€	€
Au début de l'exercice	4.766.806.585	4.085.759.041	8.852.565.626	4.480.818.056
Variation de l'exercice	(274.143.630)	216.769.889	(57.373.741)	(246.777.960)
A la fin de l'exercice	4.492.662.955	4.302.528.930	8.795.191.885	4.234.040.096

(*) La variation de l'exercice des provisions techniques « affaires directes » s'inscrit dans le compte de résultats dans les rubriques suivantes:

	€
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance - montant brut	(84.218.269)
Participation aux bénéfices de € 35.779.989 se ventile entre	
Dotation à la provision de la participation bénéficiaire	8.935.461
Dotation directe de la provision d'assurance-vie	26.844.528
	(48.438.280)

Sous la rubrique « Participations aux bénéfices et ristournes » sont présentes tant les participations aux bénéfices du portefeuille non-réassuré de la Société (dotation à la provision pour participations aux bénéfices) que de son portefeuille réassuré (dotation directe de la provision d'assurance-vie).

La rubrique « Autres provisions techniques, nettes de réassurance » dans le compte de profits et pertes, correspond au prélèvement de la provision pour participations aux bénéfices à la clôture de l'exercice précédent pour attributions individuelles au cours de l'exercice.

18. Commissions

Le montant des commissions payées aux intermédiaires d'assurances durant l'exercice s'élève à € 24.896.214 (2020: € 22.805.119).

19. Charge des sinistres payés, montants bruts

La charge des sinistres payés, montants bruts, se décompose comme suit :

	2021	2020
	€	€
Prestations payées au titre de rachats, décès ou arrivées à échéance	(908.654.448)	(994.202.083)
Arbitrages sortant des supports à rendement garanti	(52.764.513)	(49.159.258)
Arbitrages entrant dans les supports à rendement garanti	111.930.007	119.443.753
Arbitrages sortant des supports en unités de compte	(111.930.007)	(119.443.753)
Arbitrages entrant dans les supports en unités de compte	52.764.513	49.159.258
	(908.654.448)	(994.202.083)

20. Solde de réassurance

Le solde de réassurance se décompose comme suit :

	2021	2020
	€	€
Primes cédées aux réassureurs	(197.905.749)	(627.780.447)
Charge des sinistres payés, part des réassureurs ^(**)	486.226.194	611.213.913
Variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs	(386)	(22.088)
Variation de la provision d'assurance-vie, part des réassureurs	(246.777.960)	61.275.027
Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes, part des réassureurs	(929.362)	3.356.285
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	24.787.887	24.746.596
Produit net des placements, part des réassureurs ^(***)	(65.655.443)	(69.785.459)
	(254.819)	3.003.827

Ces mouvements s'expliquent essentiellement par le traité de réassurance financière que la Société a conclu avec Allianz Vie (France) (voir note 9).

^(**) La charge des sinistres payés, part des réassureurs, se décompose comme suit :

	2021	2020
	€	€
Part des réassureurs dans les prestations	551.715.962	684.427.110
Part des réassureurs dans les arbitrages sortant du support à rendement garanti	46.539.439	47.210.083
Part des réassureurs dans les arbitrages entrant dans le support à rendement garanti	(112.029.207)	(120.423.280)
	486.226.194	611.213.913

^(***) Le montant du produit net des placements, part des réassureurs, constaté exclusivement dans le cadre de ce traité de réassurance financière, représente la contribution du réassureur dans la revalorisation (intérêts et participation bénéficiaire) des provisions d'assurance-vie des contrats réassurés par celui-ci.

21. Personnel

	2021	2020
	€	€
Salaires et traitements	7.182.194	6.796.874
Charges sociales	771.177	670.530
dont les charges sociales sur pensions	66.656	63.579
Autres charges de personnel	608.596	695.284
	8.561.967	8.162.688

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice s'établit comme suit :

	2021	2020
Direction et cadres supérieurs	4	5
Employés	61	59
	65	64

22. Rémunération du Conseil d'Administration

Les tantièmes versés aux administrateurs au cours de l'exercice s'élèvent à € 28.000 (2020 : € 28.000). Il n'y a pas d'engagement de pension, crédits ou avances relatifs aux administrateurs.

23. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Les honoraires du réviseur d'entreprises agréé se décomposent comme suit (TVA incluse) :

	2021	2020
	€	€
Honoraires d'audit (*)	137.296	137.296
Honoraires relatifs aux autres services d'assurance	-	-
Honoraires relatifs à des services fiscaux	-	-
Honoraires relatifs à des services autorisés autres que ceux d'audit	-	-
	137.296	137.296

^(*) Les honoraires d'audit couvrent l'audit statutaire de la Société à la clôture du 31 décembre 2021, ainsi que l'émission de rapports réglementaires applicables et requis par la Commissariat Aux Assurances.

24. Impôts

La Société, avec les autres sociétés luxembourgeoises du groupe Allianz, sont liées par un régime d'intégration fiscale couvrant au moins cinq exercices à partir de l'année d'imposition 2016. Les impôts concernés par ce régime sont l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal.

25. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement n'est survenu depuis le 31 décembre 2021 qui serait susceptible d'ajuster les comptes annuels.

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 150.000 collaborateurs au service de plus de 100 millions de clients.

Au Grand-Duché de Luxembourg, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (prévoyance et placement).

Par l'intermédiaire de ses agents et courtiers, Allianz offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.